

LA LEGENDE DE L'ANGE DE LA MER

par M. ANGOT

Cette histoire me fut contée par un Vezo de Soalara qui, durant son service militaire, est entré en contact avec les Sakalava de la région de Diégo-Suarez. La scène se situe exactement à l'extérieur de la baie de Diégo, immédiatement au Nord de l'entrée de la rade.

Un Poisson en forme de raie, mais avec des nageoires à la queue (incontestablement l'Ange de mer, après une description plus précise, soit le *Squatina squatina* des naturalistes) était échoué, mort, sur la plage. Je voulus l'emporter, mais des Sakalava du village voisin s'approchèrent et m'en proposèrent un prix tel que je me laissai faire. Etonné d'une telle somme pour ce Poisson, je leur en demandai la raison, et voici ce qui me fut raconté.

Cet animal, mort ou vivant, est « fady » pour les Sakalava du Nord. Autrefois, il y avait là de nombreux « fahavalo » qui cherchaient des indigènes pour les emmener et les revendre comme esclaves. Le fahavalo courait après l'autre quelquefois pendant 30 ou 40 km. Mais si le premier se trouvait aux environs de la mer, il plongeait et nageait loin, très loin. Le Poisson s'approchait alors et, le fahavalo ayant abandonné la poursuite, le ramenait à terre. Une fois sur le sol, l'homme dit : « Aucun de mes parents ne mangera de ce Poisson mort ou vivant. Si le Poisson arrive à terre par accident, et vit encore, on le rejettera à l'eau. S'il est mort, il faudra l'acheter à ceux qui l'ont tué ou l'ont trouvé mort, et l'enterrer. »

De fait, c'est ce que firent ceux qui venaient de m'offrir une si belle somme de celui que je voulais emporter. Ils allèrent acheter 2 ou 3 m. de tissu neuf pour entourer le Poisson et l'enterrèrent au bord de la mer : 2 hommes ont creusé la terre jusqu'à 1 m. environ pendant que 2 femmes et 2 enfants, assis autour du trou, chantaient. Puis le Poisson dans son linge fut déposé au fond et recouvert de terre. Alors hommes, femmes et enfants dansèrent en chantant. Puis ils s'arrêtèrent et se séparèrent.

C'était fini...

Fonds Documentaire IRD

Cote : B * 26577

Ex : unique

Fonds Documentaire IRD



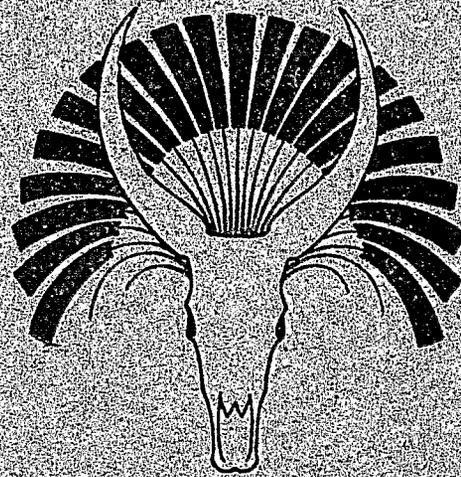
010026577

30 JANV. 1959

5806



LE NATURALISTE MALGACHE



PARC ZOOLOGIQUE ET BOTANIQUE
TANANARIVE-TSIMBAZAZA

1950

TOME II

FASCICULE 1